

**Mairie de LA CHAISE-DIEU**  
**Arrondissement de Brioude**  
**Département de Haute-Loire**

ARRETE MUNICIPAL N° 34-2026

Objet: Interdiction temporaire de stationnement, restriction de circulation et autorisation de travaux

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la demande de la société SPIE CityNetworks en date du 17 avril 2026,  
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et plus particulièrement pour faciliter le bon déroulement des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques

ARRETE

Article 1: Pour faciliter le bon déroulement des travaux prévus du **22 avril 2026 au jeudi 7 mai 2026**,

- la circulation sera réduite sur une voie et le stationnement sera interdit au niveau des travaux dans le village de La Chaux du 22 avril 2026 8h00 au jeudi 7 mai 2026 17h00.
- Durant la journée du 27 ou celle du 28 avril 2026, la circulation sera interrompue pour permettre la traversée de la route grâce à une tranchée.

Article 2 : Des panneaux d'interdiction et de signalisation seront mis en place par la société Spie CityNetworks.

Article 3: La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,  
Le 17 avril 2026  
Le Maire,

Armelle SAVINEL

